

01 BP 348 Cotonou Téléphone: 21 30 53 93 Secretariat.dbau@gouv.bj www.enseignementsuperieur.gouv.bj

_MESRS/DC/SGM/P-CNaBAU/DBAU/SIS/SAUA/DAUE/SA

Cotonou, le

COMMUNIQUÉ (A diffuser)

La Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) communique:

Dans le cadre de la coopération sino-béninoise en matière de l'éducation, le Gouvernement chinois a mis à la disposition du Gouvernement béninois neuf (09) bourses de formation dans divers domaines au titre de l'année académique 2023-2024.

I- Conditions d'admission

- Etre de nationalité béninoise ;
- être titulaire :
 - du baccalauréat de l'année 2021 ou 2022 pour le niveau licence ;
 - d'une licence ou d'un diplôme reconnu équivalent dans la filière demandée dans une Université publique ou un établissement agréé pour le niveau master;
 - o du master ou d'un diplôme d'études supérieures reconnu équivalent, donnant accès à la formation demandée dans une Université publique ou un établissement agréé pour le niveau doctorat;
 - du doctorat ou d'un diplôme d'études supérieures reconnu équivalent, donnant accès à la formation demandée dans une

Université publique ou un établissement agréé pour le niveau de spécialisation.

- ne pas être boursier en cours d'étude dans les Universités nationales du Bénin ;
- être âgé de :
 - 25 ans au plus au 31 décembre 2023 pour le niveau licence ;
 - 35 ans au plus au 31 décembre 2023 pour le niveau master ;
 - 40 ans au plus au 31 décembre 2023 pour le niveau doctorat et spécialisation.
- posséder toutes ses facultés physiques et mentales.

II- Dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- 1. Une (01) fiche d'inscription en ligne à télécharger sur le site web www.bourses.enseignementsupérieur.gouv.bj (avant de télécharger la fiche, il faut nécessairement remplir le formulaire dédié à cet effet sur le site) ;
- 2. Une copie légalisée de l'attestation du baccalauréat, licence ou master ;
- 3. Une copie légalisée du relevé de notes du baccalauréat, licence ou master ;
- 4. Une copie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
- 5. Une copie légalisée du certificat de nationalité;
- 6. Deux photos d'identité;
- 7. Deux copies légalisées de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- 8. Formulaire de visite médicale à télécharger sur le site : http://studyinchina.csc.edu.in ou http://www.campuschina.org;
- 9. Un plan d'études sur la formation sollicitée (200 mots pour les candidats à la licence, 500 mots pour les candidats au master et 800 mots pour les candidats au doctorat);

- 10. Deux lettres de recommandation de deux enseignants du supérieur ;
- 11. Lettre d'admission si disponible pour le master et le doctorat ;
- 12. L'originale de la quittance délivrée par le Trésor Public après le payement sur le compte **BJ6600100100000010443115-DBSU** des frais d'étude de dossier qui s'élèvent à cinq mille (5000 francs CFA);
- 13. une (01) chemise dossier cartonnée à rabat (couleur jaune).

<u>NB</u> :

- la liste des filières de candidature et le nombre de place par filière est annexée à ce communiqué ;
- les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération ;
- les candidats titulaires d'un diplôme étranger doivent fournir l'authenticité dudit diplôme ;
- les candidats présélectionnés par la Commission Nationale des Bourses et Aides Universitaires (CNaBAU) seront invités à se rapprocher du Centre Culturel Chinois pour produire la traduction de leurs dossiers en Anglais ou en Chinois.

Pour des renseignements complémentaires, les candidats aux bourses peuvent consulter le site : http://www.campuschina.org ou contacter l'Ambassade de Chine au Bénin.

La date limite de dépôt de dossier à la Direction des Bourses et Aides Universitaires (DBAU) est fixée au **Vendredi 02 décembre 2022 à 12 heures 30 minutes**.

Ansèque GOMEZ COAMISecrétaire Général du Ministère